

## COMMUNIQUÉ de PRESSE

### **LA CGT NE LÂCHERA RIEN La liberté de manifester est un droit fondamental !**

La confédération a pris connaissance des graves attaques qui pèsent sur l'Union départementale CGT des Bouches-du-Rhône.

Alors que les syndiqués, les salariés de ce département se battent, avec la CGT, pour préserver l'emploi, l'industrie et les services publics pour l'intérêt général, le député de la « république en marche » des Bouches-du-Rhône demande au Premier ministre et au Ministre de l'intérieur la dissolution de l'UD13 CGT !!!

Ce député considère qu'il est « inadmissible », « indigne » que des salariés puissent envahir une réunion publique dans le but de faire entendre haut et fort leurs légitimes revendications.

**Indignés, ce sont les salariés qui le sont car ce sont eux qui subissent les politiques d'austérités, le mépris de ce gouvernement et de ce patronat ; indignés parce que la démocratie est bafouée ; indignés parce que le pouvoir cherche à faire taire le monde du travail, en utilisant toutes les formes de violences : sociales et étatiques.**

La confédération affirme son soutien sans faille à l'Union départementale CGT des Bouches-du-Rhône, aux syndiqués et salariés qui se mobilisent.

Elle condamne fermement la demande irresponsable, voire autoritaire de ce député.

La CGT appelle les salariés, les retraités, les privés d'emplois, les jeunes à se mobiliser massivement à chaque appel à manifester dans les territoires.

**La CGT, avec plus de 50 organisations du milieu associatif, organise, à Paris et partout en France, des manifestations le samedi 13 avril 2019 pour la liberté de manifester.**

Montreuil, le 28 mars 2019